

Zeitschrift: Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 25 (1949)

Heft: 1

Vorwort: A nos lecteurs

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NACHRICHTEN

DER VEREINIGUNG
SCHWEIZER. BIBLIOTHEKARE
und der
SCHWEIZER. VEREINIGUNG
FÜR DOKUMENTATION

Redaktion :
Schweizer. Landesbibliothek, BERN

NOUVELLES

DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES SUISSES
et de
L'ASSOCIATION SUISSE
DE DOCUMENTATION

Rédaction :
Bibliothèque nationale, BERNE

25. Jahrg.
Jan.-Febr.

1949 No 1

25^e année
Janv.-févr.

A NOS LECTEURS

Il est de bonne coutume qu'au seuil d'une nouvelle année, la rédaction d'un périodique fasse le point de son activité et dise à ses lecteurs ses peines, ses joies et ses espoirs. A l'occasion du premier anniversaire de nos *Nouvelles* dans leur présentation actuelle, nous nous sommes demandé si elles répondent bien à l'attente de nos bibliothécaires et documentalistes. A vrai dire, nous n'avons reçu que bien peu de témoignages d'approbation, mais, d'autre part, une seule critique, encore était-elle pleine d'humour. Comme elle avait été provoquée uniquement par une accumulation malencontreuse de petits accidents typographiques, nous osons croire que, dans l'ensemble, il n'y a point lieu de modifier les directives adoptées l'an dernier. Quelques suggestions utiles nous ont été présentées, celle par exemple de réserver plus de place aux bibliothèques populaires, et cette autre d'ouvrir une rubrique: « Demandez, et il vous sera répondu ». Nous croyons avoir fait droit à la première. En ce qui concerne la seconde, nous sommes tout disposés à recevoir dès maintenant des questions d'intérêt général, mais le peu d'espace dont nous disposons nous interdit d'insérer les demandes et réponses concernant des préoccupations d'ordre individuel.

Si, comme nous l'espérons, nos *Nouvelles* ne sont pas encore arrivées au terme de leur croissance, nous pensons qu'il y aura lieu



de les développer non seulement comme organe de liaison entre bibliothèques et centres de documentation suisses, mais encore comme publication destinée à ouvrir à nos amis étrangers une meilleure vue sur la vie si riche de nos institutions. Le nombre d'exemplaires qui partent au-delà de nos frontières va en augmentant et, plus que jamais, la Suisse doit faire connaître ses activités culturelles, car, là comme dans les domaines politique et économique, le monde est en pleine réorganisation. Nous ne désespérons point de trouver un jour les moyens de permettre à notre publication, encore si modeste aujourd'hui, de figurer dignement à côté des revues professionnelles étrangères dont quelques-unes, fort belles pourtant, nous viennent de pays terriblement éprouvés par la guerre.

Mais pour atteindre ce but, le *nervus rerum* seul ne suffit point. Il nous faut aussi de la matière à publier, et c'est pourquoi nous prions instamment tous nos collègues rencontrant sur leur chemin un problème intéressant d'en faire l'objet d'un mémoire pour les *Nouvelles*. Nous comptons beaucoup sur les jeunes qui, jusqu'ici, n'avaient guère l'occasion de se faire connaître.

Deux remarques encore au sujet de la « Chronique des bibliothèques suisses ». Nous tenons à préciser que l'envoi d'un rappel, dix jours avant la mise au point du manuscrit, est loin d'être inutile et ne saurait être remplacé par une note dans le fascicule précédent. Proclamée six semaines à l'avance, la date fatidique échapperait à la plupart de nos correspondants harcelés par la besogne journalière. En fait, nous constatons chaque fois que ce n'est qu'après l'expédition du petit papillon que les textes nous parviennent.

Ensuite, nous voudrions recommander de ne point alourdir les aperçus sur l'activité des bibliothèques, et notamment les résumés des rapports annuels, des chiffres du prêt, des acquisitions, etc. qui se retrouveront nécessairement dans les tableaux de la statistique générale. Par contre, nous aimerions recevoir beaucoup plus de chroniques des centres de documentation industriels et administratifs.

En terminant, nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont collaboré à notre revue et nous espérons que l'année nouvelle verra leur nombre grandir. Ce sera pour nous le meilleur encouragement à poursuivre notre tâche.

La Rédaction.